

PROJET DE NOUVEAU REFUGE

PERWEZ – 2014 / 2016

L'**asbl Sans Collier**, Société de Protection des Animaux du Brabant Wallon, a lancé en 2009 le projet de création d'un nouveau centre d'hébergement pour animaux. Celui-ci permettra d'améliorer la qualité d'accueil des animaux, la qualité de travail des salariés et des bénévoles, et de développer des initiatives à long terme en faveur de la relation entre l'homme et l'animal et de changer l'image traditionnelle des refuges.

Le projet respecte notre ligne directrice et notre politique actuelle. La capacité d'accueil du nouveau centre reste modeste (augmentation de 20% par rapport à la capacité actuelle). En revanche, le délai d'hébergement des animaux au refuge avant remplacement se réduit, permettant de la sorte l'augmentation du nombre d'animaux pris en charge annuellement. Cette évolution est rendue possible grâce à la conception architecturale du nouveau refuge (qualité d'accueil) mais grâce aussi à la professionnalisation de la structure et du développement de nos activités connexes (évènementiel, sensibilisation...).

1/ L'ASBL SANS COLLIER

L'asbl Sans Collier a vu le jour en 1972. Basée actuellement à Chastre (Brabant Wallon), notre association a pour fondement l'amélioration de la relation entre l'homme et l'animal, en tenant compte de leur bien-être réciproque et de la place de l'animal dans la société.

Concrètement, **Sans Collier** agit, d'une part en proposant des initiatives et des actions de sensibilisation et, d'autre part en gérant un refuge pour chiens et chats trouvés et abandonnés. L'asbl dispose d'une éthique de travail quasi-unique en Belgique, avec un refus de la pratique de l'euthanasie de convenance et une politique de sensibilisation positive.

L'association est administrée par un Conseil d'Administration bénévole, présidé par Monsieur Yves Leroy, et gérée au quotidien par une équipe de sept salariés, soutenue par une quarantaine de bénévoles.

Conseil d'Administration

Yves **LEROY**, Président, Licencié en Sciences du Travail, Facilitateur UCL

Nicole **VAN DUÛREN**, Vice-Présidente, Juriste, Gestionnaire de dossier GAPI UCL

Jean-François **DEBUISSON**, Secrétaire, Juriste, Conseiller Principal CESSOC

Nicolas **CORDIER**, Trésorier, Licencié en Sciences de Gestion, Directeur d'une société publique

Jean-Pascal **COLMANT**, Responsable sanitaire, Vétérinaire Comportementaliste

Hubert **MOUREAUX**, Administrateur, Entrepreneur privé

Jean-Louis **CARLIER**, Administrateur, Directeur Adjoint honoraire, Vice-Président de la LF BS

Bettina **HANSEN**, Administrateur, Fonctionnaire Européenne

Sébastien **DE JONGE**, Coordinateur, Administrateur au Conseil National de la Protection Animale



2 / SANS COLLIER C'EST :

- Association active en Brabant Wallon mais aussi en Province de Namur, à Bruxelles et dans le Hainaut
- 42 ans d'existence et plus de 1 200 animaux pris en charge chaque année, dont 600 animaux errants
- Près de 3 500 membres, environ 5 000 visiteurs / an et un site Internet qui réalise 450 000 visites / an
- 7 salariés et plus de 40 bénévoles actifs
- Soutien au public par la prise en charge d'animaux abandonnés et trouvés
- Actions d'aide et de sensibilisation (conférences, éducation animale, information générale...)
- Participation annuelle à la formation de dizaines d'aspirants vétérinaires et d'assistants-vétérinaires
- Collaboration avec les pouvoirs locaux (9 communes dont 4 grandes villes: Gembloux, Ottignies-LLN, Jodoigne et Wavre)
- Nombreux partenariats, dont :
 - ✓ Aide à la Jeunesse
 - ✓ Services judiciaires
 - ✓ Entreprises privées

3/ LE PROJET

Construction d'un centre d'hébergement pour animaux aux normes d'accueil et d'hygiène élevées et à dimension humaine.

Le projet est parrainé par Monsieur le Baron Edgar Kesteloot, concepteur et conseiller scientifique du Jardin Extraordinaire.

Missions

- ✓ Accueil, soins et hébergement d'animaux errants ou abandonnés (rayon d'action 40 km)
- ✓ Placement d'animaux
- ✓ Sensibilisation du grand public (écoles, associations socio-culturelles, grand public)
- ✓ Promotion et intégration de l'animal en société (pouvoirs publics, grand public)
- ✓ Intégration et formation (décrochage scolaire, difficultés sociales, handicap, réinsertion, stages...)

Echéances

Décembre 2008	Lancement du projet	1 ^{er} Trimestre 2015	Dépôt du permis
Mai 2011	Projet financé à 70%	3 ^{ème} Trimestre 2015	Début des travaux
Juin 2012	Projet financé à 80%	Fin 2016	Inauguration
Décembre 2013	Projet financé à 85%		
Septembre 2014	Acquisition du lieu d'implantation		





3.1 / LIEU D'IMPLANTATION

Localisation

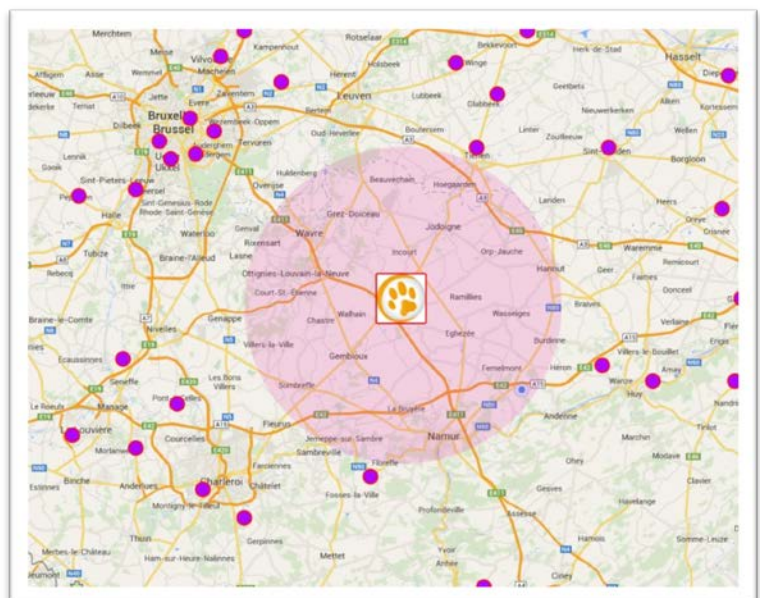
BRABANT WALLON

PERWEZ - Chaussée de Charleroi (N29), 68.

- ✓ Excellente accessibilité (à hauteur de la sortie 11 de l'E411)
- ✓ Excellente visibilité (sur la N29)
- ✓ Seul refuge pour chiens et chats dans le Brabant Wallon
- ✓ Excellente intégration locale, nuisances solutionnées



Cartographie des refuges
Unique refuge dans un rayon de 25km





Description du bien

- Ancienne ferme de caractère avec ses annexes
- Superficie de 50 ares (contre 20 ares actuellement)
- Zone agricole



3.2 / PROGRAMME DU PROJET

Un refuge de qualité aux normes élevées

Le nouveau centre propose des normes d'hygiène et d'accueil élevées afin de répondre au mieux aux besoins physiologiques et éthologiques des animaux qui nous sont confiés.

La capacité maximale du nouveau centre sera de 210 animaux (85 chiens / 125 chats), soit 20% de capacité en plus par rapport au refuge actuel et nous estimons la prise en charge annuelle à 2 500 animaux.

Accueil

- Chaque chien dispose d'une partie intérieure chauffée (t° régulée) et d'une partie extérieure
- Les cages et parcours sont disposés sans aucun vis-à-vis (réduction du stress)
- Surface par chien = min. 12m² (contre 2m² légalement)





- Surface par chat = min. 2m² (contre 1m² légalement)
- Les locaux sont sonorisés en vue d'un programme de musicothérapie (diminution du stress animal et meilleur qualité d'accueil du public)
- Le choix des matériaux et de la luminosité (naturelle et artificielle) sont étudiés afin d'offrir un cadre de vie confortable à tous

Soins et activités annexes

- Les chiens disposent d'un parcours de détente d'environ 1000 m²
- Plusieurs locaux permettent d'approfondir nos évaluations comportementales
- Des pavillons de rencontre permettent aux visiteurs de découvrir l'animal dans un lieu adapté

Hygiène

Le centre dispose de normes d'hygiène élevées :

- L'entièreté des locaux liés aux animaux sont nettoyables et désinfectables
- La circulation des personnes, des animaux et de l'air, a été étudiée afin de minimiser les risques de contagion
- Le centre dispose de son propre cabinet vétérinaire et salle d'examen
- Le centre est équipé de deux infirmeries et de deux quarantaines.

Un refuge tourné vers l'extérieur

Aujourd'hui, les refuges sont perçus comme des lieux « sombres » et « déprimants ». **Sans Collier** souhaite renvoyer une autre image et inscrire ce projet dans une démarche positive et d'ouverture.

Le nouveau centre a donc pour objectif de changer la perception du public et de devenir un lieu de visite agréable, ouvert à tous et attrayant, où candidats à l'adoption côtoient visiteurs, bénévoles, stagiaires, groupes scolaires et artistes animaliers.

Volonté de s'intégrer localement

- La qualité esthétique des bâtiments est une priorité, non seulement pour rendre le lieu convivial et agréable mais aussi pour s'intégrer au mieux dans l'environnement
- Près de 75% de la surface au sol est non-bâtie, avec une forte présence d'espaces verts
- Le projet se fait en concertation avec les autorités locales et provinciales, et les riverains seront consultés à différents stades
- **Sans Collier** propose des solutions pour répondre aux éventuelles nuisances sonores :





- ✓ Choix de la disposition des bâtiments (orientation des locaux dédiés aux chiens vers l'autoroute, bâtiments écrans...)
- ✓ Pas de vis-à-vis entre les animaux (diminution des aboiements)
- ✓ Pas d'activités après journée
- ✓ Matériaux permettant une meilleure insonorisation

Volonté de s'intégrer socialement

- Un espace polyvalent / didactique de 200 m² permet la réalisation régulière d'un programme de prévention et de sensibilisation en bien-être animal (conférences, accueil pédagogique, ateliers...)
- Développement des services au public : soutien éducatif et comportemental post-adoption, conseils juridiques et séances d'informations sur le quotidien avec un animal
- Convivialité des locaux : par le choix des matériaux, l'utilisation de teintes spécifiques, la création d'ambiances, l'architecture des bâtiments.

3.3 / FINANCEMENT DU PROJET

Le financement du projet provient en majorité du soutien du public (dons et successions) mais aussi de la réalisation future de la vente du refuge actuel.

A ce stade, le projet est réalisable. 298 000 sont encore espérés pour pouvoir disposer d'une marge de manœuvre correcte. L'association fait donc appel à la générosité du public !

Budget total 2 200 000 €

Financé 1 902 000 €

Soutien espéré 298 000 €

